



LES REGLES DU CODE DE LA ROUTE

Sens de circulation et priorité à droite.

Limitations de vitesse pour les véhicules légers (sauf signalisation contraire)

- En agglomération : 50 km/h
- Hors agglomération : 90 km/h
- Autoroute : 130 km/h

L'achat d'une vignette est obligatoire pour circuler sur les autoroutes et voies express. Elle est disponible aux postes frontières, dans les bureaux de poste et dans les stations-service (440 CZK ou 17€ pour 1 mois, 310 CZK (12€) pour 10 jours).

Limitations de vitesse pour les caravanes et camping cars (véhicules et ensembles de véhicules de plus de 3,5T):

- En agglomération : 50 km/h
- Hors agglomération : 80 km/h
- Autoroute : 80 km/h

Taux d'alcool dans le sang à partir duquel la conduite est interdite : 0 g/l

Les amendes varient de 2 500 à 50 000 CZK (900-1800€).

La conduite sous l'influence de stupéfiants est interdite

Usage au volant d'un téléphone tenu en main interdit, kit mains libres toléré

Port de la ceinture de sécurité obligatoire, à l'avant comme à l'arrière.

- Les enfants de moins de 36 kg et/ou de moins de 1,50m doivent voyager à l'arrière du véhicule, dans des sièges adaptés à leur morphologie.
- Il est interdit de faire voyager un enfant de moins de 15 ans sur le siège passager avant.

Port du casque sur les cyclos et les motos obligatoire.

Les **cyclistes de moins de 18 ans** ont l'obligation de porter un casque.

Equipement obligatoire à bord du véhicule

- 1 triangle de signalisation,
- 1 gilet rétroréfléchissant
- 1 trousse de 1^{ers} secours,
- 1 boîte d'ampoules de rechange,
- 1 fusibles de rechange

L'allumage des feux de croisement de jour comme de nuit est obligatoire.

De novembre à mars, il est obligatoire de conduire un véhicule équipé de **pneus hiver** ou « **toutes saisons** » (de type « **M+S** »).

INFOS PRATIQUES

Stationnement

A l'exception des voies à sens unique, le stationnement se fait exclusivement sur le côté droit de la chaussée.

Même si la circulation à Prague est relativement aisée, il est fortement déconseillé

■ : de prendre sa voiture. Les zones de

stationnement sont particulièrement restrictives. S'adresser à l'office du tourisme de la ville pour plus d'informations : <http://www.prague.eu/fr/pratiques>

Gilet obligatoire pour le piéton la nuit

Détecteur de radars interdit